

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2024-03

Nombres de conseillers : 11

Présents : 6

Absents : 5

Le 20 février deux mille vingt-quatre (20/02/2024)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle LAVILLE, Maire.

Présents : Mr ARTO Jean, PASERO Fabien

Mmes LAVILLE Marie-Noëlle – PALIX Fabienne – GUILHON Sylvie – SAIMMAIME Isabelle

Absent(s) excusé(s) : DEL GRANDE Stéphane - FRANCOIS Johanna – JAMMES Patrick – JEANTET-LONG Sophie

Absent(s) : GUILHON Jérémie.

Pouvoirs : FRANCOIS Johanna a donné pouvoir à ARTO Jean, DEL GRANDE Stéphane a donné pouvoir à PASERO Fabien, JEANTET-LONG Sophie a donné pouvoir à GUILHON Sylvie.

En raison de l'absence de quorum à la session du 16 février 2024, dûment convoqué, ce conseil n'est pas soumis à l'obtention du quorum.

Convocation expédiée le 16 février 2024

Secrétaire de séance : ARTO Jean

OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL

La commune dispose de tables - bancs - chaises.

Ces matériels sont mis à disposition gratuitement pour les manifestations organisées par les associations de la commune. Leur location est possible pour les habitants de la commune et des communes environnantes en fonction de leur disponibilité. Leur réservation doit être faite auprès du secrétariat de mairie.

Les tarifs de location sont les suivants :

Grande Table : 5€

Banc : 2€

Petite Table : 3€

Chaise : 1€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 9 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- ✓ **APPROUVE** les tarifs de location des tables, bancs et chaises ;
- ✓ **PRECISE** que les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} mars 2024 ;
- ✓ **PRECISE** que cette délibération annule et remplace la délibération 2022-43 concernant le matériel et qu'elle est complétée par la délibération 2022-43 concernant la salle communale et la 2020-33 concernant la location du gîte communal ;

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire,
Marie-Noëlle LAVILLE



Le secrétaire,
Jean ARTO

